

CAP des Assistants des bibliothèques
4 décembre 2008

MOTION

**OUI au maintien de l'unité de la filière bibliothèques,
à sa vocation interministérielle et à sa gestion nationale**

Les représentants des personnels à la CAP des Assistants des bibliothèques réaffirment leur opposition à tout projet de fusion des corps des magasiniers et des assistants des bibliothèques avec les corps des adjoints techniques et techniciens de recherche et de formation.

Nous manifestons notre désaccord avec ces propositions du rapport Schwartz, reprises dans le projet annuel de performance de la mission recherche et enseignement supérieur du PLF 2009.

L'existence d'une filière Bibliothèques à vocation interministérielle et à gestion nationale garantit aux agents une mobilité fonctionnelle et géographique, une cohérence en termes de formation. Elle assure les établissements de bénéficier de personnels qualifiés et compétents.

Ni l' " erreur " évoquée par le Cabinet de la Ministre, ni le courrier du directeur des affaires financières annonçant que " ces mesures d'intégration ne sont plus d'actualité et [...] ne seront pas mises en œuvre " ne suffisent à rassurer les personnels et les organisations syndicales.

Alors qu'une pétition en ligne contre ce projet a recueilli plus de 1300 signatures, les représentants des Assistants des bibliothèques à la CAP s'associent à la démarche de l'intersyndicale des bibliothèques qui insiste pour être reçue par Madame Valérie Pécresse, afin d'obtenir l'assurance de l'abandon définitif du projet.